



Surface totale du PAP : 22,052 ares
 Surface des terrains à bâtir : 19,748 ares 89.50% (de la surface du PAP)
 Surface à céder à la commune : 2,312 ares 10.50% (de la surface du PAP)

Densité de logement : 104.24 logements/hectare
 emplacements de stationnement dans le domaine public : 5
 emplacements de stationnement dans le domaine privé : 38

LOT 01		19.748 ares	
min. cos	max. cos	min. cus	max. cus
-	968.95	-	3123.31
max. cos	-	min. cus	max. cus
1438.95	-	-	23-c
hc= 7.00 m	oc-mb	min	max
hf= 11.00 m	-	-	-
hc= 9.00 m	-	-	-
hf= 14.00 m	-	-	-
t2 (35°-45°)	-	-	1S+III+1C
tp	-	-	-

* secteur moyenne densité
 ** secteur du centre de Sandweiler

Légende - type du PAP

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou bloc

LOT / ZONE	min.	max.	min.	max.
surface d'emploi au sol (EPA)	min.	max.	min.	max.
surface d'occupation au sol (SOA)	min.	max.	min.	max.
type de toiture	min.	max.	min.	max.

Délimitation du PAP et des zones du PAG

□ Délimitation du PAP
 ■ Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

--- Terrain existant
 - - - Terrain remodelé

Nombre de niveaux

L, II, III, ... Nombre de niveaux plans
 +1, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
 +1, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
 +1, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x Hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x Hauteur à l'ancêtre de x mètres
 hf-x Hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc Constructions en ordre continu
 enc Constructions en ordre non continu
 x-mi x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp Toiture plate
 tx (y%45°) Toiture à versants, degré d'inclinaison
 ← Orientation du faite

Gabariés des immeubles (plan / coupe)

■ Aligement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 ■ Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 ■ Aligement obligatoire pour dépendances
 ■ Limites de surfaces constructibles pour dépendances
 ■ Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 ■ Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / blocs

□ Lot projeté
 □ Lot existant

Degré de mixité des fonctions

min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
 max x% Pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
 (x) Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Etp Espace vert privé
 Evtp Espace vert public
 Adu Aire de jeux ouverte au public
 Esp Espace extérieur pouvant être scellé
 Vm Voie de circulation motorisée
 Esp Espace pouvant être dédié au stationnement
 Cp Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 Vz Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

○ Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 □ Haie projetée / haie à conserver
 □ Mur projeté / mur à conserver

Servitudes

— Servitude de type urbanistique
 ○ Servitude écologique
 ○ Servitude de passage
 ● Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

||| Réfection à ciel ouvert pour eaux pluviales
 --- Canalisation pour eaux pluviales
 --- Canalisation pour eaux usées
 >>> Fosse ouverte pour eaux pluviales

N°	Date	Modification	Dess	Vérif
A	22/01/2020	divers modifications suivant l'avis de la cellule	cw	cw

Maitre d'ouvrage: **BR PARTNERS s.a.**
 Adresse: 37, RUE MICHEL RODANGE L-4306 Esch-sur-Alzette

Projet: **PAP "AM DUERFKAER"**
 Adresse du projet: 23 RUE PRINCIPALE L-5240 Luxembourg

DIESCHBOURG WAGNER ARCHITECTES S.A.
 31, rue des Muguets L-2167 Luxembourg 352 78 87 77 office@dwa.lu www.dwa.lu

Nr cadastral de la parcelle: 405/5626 405/3176, 409/3906
 Niveau de référence: 0,00 = 349.62

Image du projet: Référence: 18758/20
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 02.04.2019
 La Ministre de l'Intérieur
 Tatjana Bortering

AUTORISATION PAP

Objet: **IMPLANTATION**

Projet: 2018 10 N° du Plan: PAP 02.2.1
 Echelle: 1:250 Format: DIN A1 Date de création: 24/09/2019 Dessiné par: cw Vérifié par: cw